



Raison Sociale : ELITS Propreté

Statut : SARL SCOP

Adresse : 13 bis Rue Girie 69003 Lyon

Tel : 04 72 36 98 52 / Mail : elits@elits-proprete.fr

Site : <http://www.elits-proprete.net>

Gérante : Anne MOYROUD

Activité : Nettoyage industriel et services associés

Convention Collective des Entreprises de Propreté

Certificat : AFNOR AFAQ EI et QUALIPROPRE

Labels : LVED (Lyon Ville Equitable et Durable)

Agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

Adhésions réseaux : URSCOP

Fédération des entreprises d'insertion

SPENRA (Syndicat Professionnel des Entreprises de Nettoyage Rhone Alpes)



ELITS Propreté est une entreprise de la région lyonnaise qui propose ses services dans le domaine du nettoyage et des services associés porteuse d'un projet social et environnemental.

Créée en 2003 sous le statut SARL SCOP, Elits Propreté est conventionnée depuis son origine en tant qu'Entreprise d'Insertion.

PROJET SOCIAL ET ECONOMIQUE

ELITS Propreté propose des prestations d'entretiens réguliers (prestations quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles) ainsi que des opérations ponctuelles de remise en état, lavage de vitres, traitements des sols ou de nettoyage spécifiques pour tout types de locaux (appartements, tertiaire ou industriel, parties communes d'immeuble), voire sur la totalité d'un ou plusieurs bâtiments lors des fins de chantiers. ELITS Propreté propose également divers services associés tels que des débarrasages d'encombrants, évacuation et destruction d'archives, déménagement de bureau à bureau, relamping...

Dans l'objectif de répondre au mieux et le plus rapidement aux attentes de nos clients, la qualité, la proximité et la réactivité ont été déterminés comme axes prioritaires de notre politique de développement.

ELITS Propreté est une entreprise dont le statut SCOP SARL s'inscrit pleinement dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire voulu par ses créateurs.

En tant qu'entreprise d'insertion conventionnée par l'état, notre objectif est de permettre aux personnes effectuant un parcours d'insertion au sein de l'entreprise, de retrouver un emploi durable au terme de leur contrat. La professionnalisation par le biais d'un encadrement renforcé et la formation professionnelle de nos salariés (obtention de CQP), sont des axes prioritaires qui nous permettent d'assurer des prestations de qualité à nos clients.

Le projet social et économique de l'entreprise s'inscrit dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) pour un développement durable: notre objectif est de concilier rentabilité économique, préservation de l'environnement et équité sociale et sociétale.

L'ACTIVITE

En 2018, ELITS Propreté a réalisé un chiffre d'affaire de 1 575 140 € pour un portefeuille de 160 clients.

Notre territoire d'intervention :

La Métropole du Grand Lyon pour les prestations d'entretien régulier.
La Région Rhône-Alpes pour des travaux ponctuels.

Nos Prestations :

Entretien régulier de locaux	Nettoyage spécialisé	Services associés
<p>Entretien de bureaux, de locaux industriels et d'espaces communs d'immeubles.</p> <p>Remplacement ponctuel du personnel d'entretien.</p> <p>Sortie et rentrée des containers.</p> <p>Nettoyage des espaces extérieurs.</p> <p>Fourniture de consommables sanitaires. Lavage de vitres.</p>	<p>Lavage des vitres toute hauteur.</p> <p>Métallisation, cristallisation.</p> <p>Spray-méthode, shampoing moquette.</p> <p>Nettoyage haute pression.</p> <p>Remise en état des locaux en fin de chantier.</p> <p>Nettoyage de parkings.</p> <p>Nettoyage suite à un sinistre (dégât des eaux, incendie...) ou à une dégradation (enlèvement de graffitis).</p>	<p>Débarrassage de caves et greniers.</p> <p>Evacuation, tri, nettoyage ou destruction d'archives.</p> <p>Evacuation des encombrants.</p> <p>Mise à disposition de bennes.</p> <p>Montage et démontage de mobilier.</p> <p>Déménagement de bureau à bureau.</p> <p>Petits travaux de serrurerie.</p> <p>Relamping.</p>

Nos clients :

Nous intervenons auprès de professionnels, publics ou privés tels que des PME-PMI, des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des syndicats de copropriétés, des commerces, des centres de loisirs et sportifs, des cabinets médicaux ...

			
			
			
			

L'ORGANISATION - MOYENS HUMAINS

L'équipe d'ELITS Propreté est composée d'une soixantaine de collaborateurs.

Des agents de propreté assurent l'entretien du site auquel ils sont affectés en réalisant des techniques d'entretien courant manuel et mécanisé (auto-laveuse) selon le planning de chantier. Ils communiquent avec les utilisateurs pour accomplir leur mission et transmettent les éventuelles demandes du client à leur responsable de site.

Des agents de propreté polyvalents travaillent en équipe volante. Ils interviennent sur de nombreux sites sur lesquels ils effectuent divers types de travaux : entretien courant manuel et mécanisé (auto-laveuse, monobrosse), remise en état, débarrassages, lavage de vitres, traitements des sols. Ils travaillent sous la responsabilité d'un chef d'équipe et de l'assistant d'exploitation.

Des agents de propreté multi-sites assurent l'entretien courant manuel sur plusieurs sites à partir d'un planning hebdomadaire qui leur est transmis. Ils effectuent également quelques travaux associés tels que le relamping, les débarrassages d'encombrants, des petits travaux de maintenance. Ils se déplacent avec un véhicule de l'entreprise. Ils transmettent les éventuelles demandes du client ou informations essentielles à la responsable d'exploitation.

Des chefs d'équipe coordonnent et animent les équipes d'agents de propreté polyvalents. Ils réalisent divers types de travaux : entretien courant manuel et mécanisé (auto-laveuse, monobrosse), remise en état, traitement des sols, lavage de vitres, débarrassages. Ils veillent au respect des procédures et des normes Hygiène Qualité Sécurité et environnement de l'entreprise. Ils traitent les demandes ou réclamations en fonction des directives données et transmettent les informations utiles à l'assistant d'exploitation.

Des responsables de sites organisent, contrôlent et assurent le suivi des sites dont ils ont la charge en fonction du cahier des charges établi avec le client. Ils veillent à la mise en œuvre des techniques et des normes Hygiène Qualité Sécurité et Environnement de l'entreprise et contribuent à la fidélisation et au développement des relations commerciales en répondant aux besoins du site.

Un assistant d'exploitation supervise la programmation, la mise en œuvre et le suivi des techniques des travaux des équipes d'agents de propreté polyvalents. Il assure le contrôle et la maintenance du matériel et des véhicules et le suivi des procédures d'exploitation dont les procédures d'hygiène et de sécurité.

Une responsable d'exploitation assure la prospection, élabore et contractualise les devis auprès des clients. Elle coordonne et supervise les responsables de sites et l'assistant d'exploitation pour veiller à la bonne exécution des travaux selon les cahiers des charges établis. Elle participe à la stratégie de développement de l'entreprise.

Les fonctions administratives de l'entreprise assistent les équipes techniques :



Une assistante administrative chargée de l'accueil.

Une assistante Ressources Humaines et Insertion qui assure notamment le suivi du parcours des personnes embauchées en CDD Insertion au sein de l'entreprise.

Une comptable.

La gérante de l'entreprise assure les fonctions de responsable administrative, financière et ressources humaines.

L'ORGANISATION - MOYENS TECHNIQUES

Pour accomplir sa mission, ELITS Propreté s'est doté de **moyens techniques adaptés**, entretenus et renouvelés régulièrement.

Des **locaux** situés à Lyon 3^{ème}, accessibles en transport en communs permettent de recevoir le public demandeur d'emploi ainsi que les salariés.

ELITS propreté a fait le choix de s'implanter sur le Site Polyvalent Lyonnais d'Insertion et de Formation, qui réunit plusieurs structure de l'Economie Sociale et Solidaire dans un esprit de coopération et mutualisation.

Un parc de **13 véhicules**, dont **2 fourgons** et **1 véhicule électrique**, est entretenu et renouvelé régulièrement pour répondre aux critères de sécurité et limiter l'impact sur l'environnement.



Le matériel et les produits sont stockés selon les normes d'hygiène et de sécurité requises au sein même de nos locaux ce qui permet d'assurer un suivi de stock quotidien et un approvisionnement des chantiers régulier.

Les **produits** utilisés pour le nettoyage courant de locaux sont tous **éco-labellisés** ou **éco-certifiés**.



Une large gamme de **matériel professionnel** est à disposition de nos agents pour l'exécution de tous types de travaux :

- 6 monobrosses (haute vitesses et basse vitesse),
- 10 autolaveuses dont une rotowash,
- 2 nettoyeurs haute pression (électriques et thermique),
- un groupe électrogène thermique,
- 2 aspirateurs industriels,
- 4 aspirateurs à eau bi-moteurs,
- 2 injection extraction,
- 1 nettoyeur eau pure.

Pour l'ensemble de nos chantiers récurrents, un parc d'aspirateurs ménagers et de chariots ménages est mis en place chez le client.

Une **tenue de travail** est fournie à chaque salarié ainsi que les **EPI** et **EPC** appropriés (chaussures de sécurité, gants, masques, lunettes, panneaux de signalisation...).

Un **logiciel d'exploitation** adapté aux spécificités du secteur de la propreté est utilisé par l'ensemble de l'équipe administrative et d'encadrement. Il facilite la communication par la centralisation des informations et sécurise les procédures liées à l'exploitation et au management du personnel (Gestion des clients et des chantiers, gestion des salariés et des plannings, établissement des devis et des contrats, édition des bons d'intervention, facturation, contrôle des saisies...).



LE SYSTEME DE MANAGEMENT

Politique de Prévention des Risques Santé et Sécurité au travail :

Finalisée dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels mis à jour annuellement, la politique de prévention des risques de l'entreprise s'inscrit dans un processus global de mise en œuvre suivi et analyse, formalisé dans un plan d'action annuel, auquel l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise est associé (salariés, direction, clients, fournisseurs).

Outils et procédures :

- Référent Santé et Sécurité désigné et formé.
- Suivi et analyse des Accidents de travail (AT) et Maladies professionnelles (MP) : fiche d'analyse d'accident et tableau de suivi des AT et MP.
- Plans de prévention établis pour tous chantiers pour lequel l'entreprise intervient plus de 400h annuellement.
- Plans Particuliers de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) pour les chantiers à risques spécifiques (travail en hauteur, Co-activité...).
- Information et sensibilisation aux risques : Livret Santé Sécurité, DUERP tenu à jour, formations internes « Techniques de nettoyage et connaissance des produits », formations sur site via le module « Santé et Sécurité au Travail » du KIT LIBERO...
- Formations spécifiques : Certification Prévention Secours (CPS), Certification d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des PEMP (CACES Nacelle), Habilitations électrique HOBS...
- Prévention de la pénibilité : tableau de diagnostic et mesures de prévention mis à jour annuellement.
- Prévention des risques chimiques : tableau d'inventaire et diagnostic du risque chimique révisé annuellement.
- Prévention des Troubles Musculo-squelettiques : Formation d'une animatrice TMS certifiée chargée de la mise en place et du suivi d'un plan d'action spécifique.

Gestion Prévisionnelle de l'emploi et des compétences :

En cohérence avec son projet social, ELITS Propreté développe une politique responsable de gestion des richesses humaines visant à anticiper, évaluer et développer les compétences adaptées au projet de développement stratégique de l'entreprise tout en accompagnant chaque collaborateur dans son projet d'évolution personnel.

Outils et procédures :

- Evaluation des besoins et compétences : fiches de postes révisées en collaboration avec les salariés.
- Accompagnement des salariés : entretiens d'activité annuels et entretiens professionnels, plan d'action individuel, fiche de souhaits.
- Accompagnement renforcé des personnes en insertion : logiciel Réagir, Carnet de bord, entretiens d'évaluations et d'accompagnement, procédures de recrutements spécifiques...
- Accès à la formation : plan de formation, professionnalisation des agents par la mise en place de formations « Certificat de qualification Professionnel » et « Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté ».
- Réunions Management mensuelles.

Gestion de la qualité et Plan d'amélioration continue :

Un (référent qualité) désigné, des (process) formalisés et révisés annuellement portant sur différents domaines (Démarches Commercial ; Planification et Réalisations des travaux ; RH générales ; Recrutement, intégration et accompagnement des salariés en insertion), une (revue de direction) annuelle pour l'analyse, le suivi et la révision du plan d'amélioration continue, permettent de s'assurer de la conformité et de l'efficacité des procédures et outils mis en place, de leur adéquation avec le projet de l'entreprise et les évolutions économiques, sociales et réglementaires.

LA CERTIFICATION QUALIPROPRE

ELITS Propreté est certifiée QUALIPROPRE depuis janvier 2014. Ce certificat est décerné par un organisme indépendant (QUAESRES) chargé de qualifier de façon impartiale et en toute indépendance les entreprises ayant une activité de service, en particulier dans le domaine de la propreté et des services associés, et de la manutention.



Pour être certifié, l'entreprise doit répondre à un ensemble d'exigences regroupées selon huit critères :

Déontologie : Une entreprise qualifiée respecte ses engagements, les personnes et leur travail, les bonnes pratiques professionnelles, la « Charte des règles de conduite du qualifié » et participe à la vie de la filière

Responsabilité sociale : une entreprise qualifiée applique la convention collective, la législation du travail, une politique salariale dynamique, une politique de formation professionnelle.

Hygiène et sécurité : une entreprise qualifiée applique les règles d'hygiène et de sécurité, maîtrise les risques professionnels, élabore des plans de prévention, révisé régulièrement le document unique d'évaluation des risques.

Management de la qualité : une entreprise qualifiée identifie les besoins du client, procède à des contrôles qualité, suit des indicateurs de performance, s'assure de la satisfaction du client.

Pérennité économique et financière : une entreprise qualifiée est une entreprise pérenne et saine, capable d'investir dans les matériels et les hommes et à jour de ses obligations fiscales.

Expertise métier : une entreprise qualifiée manage les compétences professionnelles, définit une politique de formation, prouve la conformité de ses compétences au regard des critères de qualification.

Adéquation des moyens techniques : une entreprise qualifiée sélectionne rigoureusement des fournisseurs, utilise du matériel et des équipements adaptés, assure une veille technologique.

Conformité administrative et juridique : une entreprise qualifiée a une existence légale, est à jour de ses cotisations sociales et fiscales, est garantie par une assurance en responsabilité civile professionnelle.

La qualification est délivrée pour une période de quatre années. ELITS Propreté a obtenu le renouvellement de sa certification en janvier 2018. Un suivi annuel est assuré pour garantir que les critères de maintien de la qualification sont respectés.



LA CERTIFICATION AFAQ EI

*Système de management des entreprises d'insertion (EI)
et/ou de travail temporaires d'insertion (ETTI)*



ELITS Propreté a obtenu la certification AFAQ EI-ETTI en mars 2018.

La certification AFAQ EI-ETTI a pour objectif de promouvoir les valeurs fondamentales des entreprises d'insertion et de travail temporaire d'insertion en s'assurant du respect de certains principes fondamentaux par les entreprises certifiées. Elle est délivrée par un organisme indépendant (AFNOR) pour une durée de 3 ans.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Chaque entreprise candidate doit se prévaloir d'un conventionnement par l'Etat. L'entreprise candidate produit des biens et/ou des services et son activité est exercée selon la législation en vigueur avec les mêmes règles, les mêmes droits et la même rigueur que toute entreprise inscrite dans le secteur marchand.

L'entreprise candidate veille au respect notamment des réglementations liées à la fiscalité, au code du travail, à la sécurité, à la formation, à la branche professionnelle et au champ de l'insertion à laquelle elle appartient.

L'entreprise candidate est une entreprise qui s'adresse à des personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles. Ce public fait l'objet d'un agrément par les services de l'Etat (ex : Pole Emploi). Les salariés ou intérimaires en parcours d'insertion au sein de ces entreprises sont des hommes et des femmes qui connaissent des difficultés particulières, obstacles à leur démarche de requalification sociale et professionnelle.

L'entreprise candidate s'engage à mettre en place des outils sociaux et professionnels adaptés à sa mission d'insertion. Les salariés en parcours d'insertion sont employés dans l'entreprise candidate pour une durée déterminée et définie par la réglementation en vigueur. Ceux-ci sont encadrés et accompagnés par un personnel qualifié. Leur emploi fait l'objet d'un contrat de travail, et leur rémunération est déterminée en référence à ce contrat et conformément au droit du travail et à la convention collective. L'entreprise candidate ne peut pas bénéficier des contrats aidés du secteur non marchand. L'employeur dirigeant de l'entreprise candidate s'engage à être exemplaire quant à l'exercice de ses devoirs légaux d'employeur. Le respect de la réglementation en vigueur est une condition préalable et nécessaire, mais non suffisante pour obtenir la certification délivrée par AFNOR Certification.

ELITS Propreté est conventionnée en tant qu'entreprise d'insertion depuis sa création.

Le conventionnement signé avec la DIRECCTE est pluriannuel : la convention en cours N°EI069-19-0209 est conclue pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. Des avenants à la convention fixent chaque année le nombre de poste d'insertion financés.

En 2018, ELITS Propreté était conventionnée pour 30 ETP d'insertion (équivalent temps plein). Chaque année ELITS Propreté transmet à la DIRECCTE son bilan comptable ainsi qu'un bilan d'activité portant sur les actions mises en œuvre pour les salariés en insertion et leurs résultats.

La démarche qualité dans laquelle ELITS Propreté est engagée concernant son système de management couvre l'ensemble de son activité de nettoyage et services associés qu'elle exerce sur le territoire de Lyon et de son agglomération.

Dans ce cadre, ELITS Propreté s'appuie sur différentes procédures dont des procédures d'audit interne, de gestion documentaire et d'amélioration continue.

LE LABEL LYON VILLE ÉQUITABLE ET DURABLE

En 2016, ELITS Propreté a obtenu le Label LVED (Lyon Ville Equitable et durable)

Ce label matérialise l'engagement de l'entreprise dans une démarche de progrès continu en faveur du Développement Durable.



Pour l'obtention du label, l'entreprise doit répondre à 5 critères :

- Adopter **une gouvernance responsable**, c'est-à-dire un fonctionnement démocratique, une gestion éthique des relations humaines et des partenariats.
- **Respecter l'environnement** en adoptant un management et une gestion visant à préserver les ressources et maîtriser l'énergie.
- **Encourager une consommation responsable**, via des achats responsables, supports du dynamisme économique local et proposer des biens et des services équitables et durables.
- **Faire preuve d'un esprit citoyen et solidaire**, en informant le personnel et les clients, en soutenant les initiatives éco-citoyennes, en rendant les locaux et services accessibles à tous.
- **Innover** en prenant en compte l'impact social et environnemental.

Le label est délivré par la ville de Lyon pour une durée de 4 ans.

Un comité de labellisation reçoit les candidats à la labellisation après instruction des dossiers de candidatures par les services de la Ville de Lyon. Le comité de labellisation a un rôle consultatif dans l'attribution du label. La décision finale est prise par l'Adjoint au maire de Lyon.

